Cinquante-sixième année. - N ° 209 A Jeudi 27 octobre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 576

## 44 – LOIRE-ATLANTIQUE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

## Ventes et cessions

477 481 840 RCS Nantes.
**LV2.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 15000 EUR.
*Adresse :* 12, place Viarme, 44000 Nantes.
*Oppositions :* Article L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* AUDILAB PAYS DE LOIRE SAS au capital de 79.220 € Siège social : 17 allée Duguay Trouin 44000 NANTES 450.791.520 RCS NANTES LV2 SAS au capital de 15.000 € Siège social : 12 place Viarme 44000 NANTES 477.481.840 RCS NANTES AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 19 octobre 2022 à NANTES, les sociétés AUDILAB PAYS DE LOIRE et LV2 ont établi un projet de fusion par absorption de la société LV2 par la société AUDILAB PAYS DE LOIRE, à qui la société LV2 apporterait la totalité de son actif évalué à 902.048 euros avec prise en charge de son passif, évalué à 641.271 euros, soit un apport net de 260.777 €. Le mali de fusion s'élève à 2.327.057 €. La société AUDILAB PAYS DE LOIRE détenant la totalité des parts de la société LV2, il n'y a pas lieu à augmentation de capital. Compte tenu de la situation décrite, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Toutes les opérations effectuées par la société LV2 à partir du 1er janvier 2022 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront, du fait de la rétroactivité de la fusion, prises en charge par la société AUDILAB PAYS DE LOIRE. Le projet de fusion a été établi notamment sous la condition suspensive suivante : - approbation de la fusion par le président de la société absorbante. La société LV2 sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Les projets de fusion ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES pour les sociétés AUDILAB PAYS DE LOIRE et LV2 le 24 octobre 2022.